

# CHAMPIONNATS DE L'ESSONNE DE CROSS

**Dimanche 17 janvier 2010**

**(Aires de lancers Stade Langrenay de Longjumeau)**

## **Condition de participation:**

Ouvert à tous, licenciés ou non licenciés de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA) nés en 1998 et avant pour les championnats officiels et 1999-2003 pour les catégories Eveil Athlétique et Poussins

Pour les non licenciés FFA, la présentation d'un certificat médical de non contre indication à la pratique du cross ou de l'athlétisme en compétition, ou, sa photocopie certifiée conforme par l'intéressé, datant de moins de 1 an à la date du cross, **sera obligatoire**.

La participation des athlètes licenciés dans un club d'un autre département de la Ligue d'Ile de France d'Athlétisme n'est pas autorisée. (respect de l'accord passé par les Présidents de Comités Départementaux de la LIFA).

## **Cross courts :**

Ces deux courses permettront d'attribuer un titre individuel et un titre par équipe de « champion(ne) départemental(e) de cross court » .

Il n'y aura pas de titre par catégorie d'âge.

Seuls les **espoirs, seniors et vétérans** sont autorisés à participer à ces courses

## **Classements par équipe :**

Pour toutes les courses des championnats, les classements par équipe sont calculés sur les 4 premiers arrivants du club, respectant les règles de mutation et d'étrangers.

Les 4 suivants seront en équipe 2, les 4 autres en équipe 3, etc.

Seules 2 équipes par club peuvent se qualifier pour les championnats régionaux.

## **Course des Sprinters, loisirs et non licenciés :**

Ne seront autorisés à participer dans cette courses que les athlètes des catégories Cadets à Vétérans, sprinters licenciés compétition, licenciés Athlé Santé Loisir et les athlètes non licenciés munis du certificat médical .

Dans cette course, les engagements sur place sont autorisés

**Il n'y a pas de titre départemental.**

## **Récompenses:**

- Des courses d'animation pour les catégories **Eveil Athlétique et Poussins** seront organisées, chaque concurrent recevra une récompense mais aucun titre ne sera attribué.
- Pour les catégories cadets à vétérans, seuls les athlètes répondant aux conditions des **règlements généraux FFA** (mutation et nationalité) seront pris en compte pour les **classements par équipes et l'attribution des titres**.
- Pour toutes les catégories, à partir de benjamins, seuls les athlètes de nationalité française, licenciés FFA dans un club du département (ou UNSS pour les catégories benjamin ou minime en respect de la convention FFA / UNSS en vigueur), pourront prétendre au titre de **Champion de l'Essonne**
- Les **trois premiers** du classement individuel recevront une médaille.
- Une coupe sera remise à chaque équipe **championne départementale**.
- Pour les catégories Espoirs Masculins et Espoirs Féminins ainsi qu'en Vétérans Femmes, un titre individuel sera décerné mais pas de titre par équipe.
- Le classement par équipe seniors hommes regroupera les espoirs et les seniors.
- Le classement par équipe Seniors Femmes regroupera les espoirs, les seniors et les vétérans.

## Engagements:

### **1. Par ENGALOG 91 : AVANT LE vendredi 15 janvier 2010**

Module ENGALOG 91 accessible sur le site [www.cd91athle.org](http://www.cd91athle.org)

### **2. Par courrier, fax ou mail : AVANT LE jeudi 14 janvier 2010**

Courrier : COMITE DE L'ESSONNE (7, rue du 8 Mai 1945 - 91130 RIS-ORANGIS)

Fax : 01 69 02 00 43      Mail : [cd91athle@free.fr](mailto:cd91athle@free.fr)

Utiliser le modèle de feuille joint au présent livret pour réaliser vos engagements.

Si vous utilisez votre tableur personnel, nous vous remercions de respecter précisément l'ordre des colonnes. Ceci facilite le travail de saisie des informaticiens qui doivent saisir les inscriptions et préparer les dossards de près de 3000 athlètes en quelques heures.

### **3. Pour les non licenciés : AVANT LE jeudi 14 janvier 2010 pour toutes les courses (sauf la n° 6)**

Le montant de l'inscription est fixé à 5 Euros (par chèque uniquement).

L'inscription se fait uniquement par **courrier** (voir coordonnées ci-dessus) en précisant l'ensemble des renseignements suivants : Nom – Prénom – Nationalité - Date de naissance – N° de l'épreuve et en joignant **obligatoirement le certificat médical** de non contre indication à la pratique du cross ou de l'athlétisme en compétition, ou, sa photocopie certifiée conforme par l'intéressé, datant de moins de 1 an, à la date du cross, et, le chèque d'engagement.

*ATTENTION : Tout courrier arrivant incomplet au Comité Départemental ne sera pas pris en compte.*

### **4. Inscription le jour de l'épreuve :**

- Pour les coureurs non licenciés à la FFA , seules les inscriptions à la **course n°6** (sprinters et Loisirs non licenciés) seront admises sur place le jour de l'épreuve avant 11H.
- Pour les autres épreuves, aucune inscription ne sera admise
- Pour les clubs du département, procédure d'engagement tardif :  
**3 engagements tardifs par club maître** seront acceptés par la CDCHS, au delà, les demandes seront rejetées.

## Composition du jury :

Chaque club maître devra fournir un quota de juges en fonction du nombre d'athlète **engagés** (seront pris en compte le nombre d'athlètes engagés et non le nombre d'athlètes présents)

De 1 à 10 athlètes engagés → 1 juge  
De 11 à 20 athlètes engagés → 2 juges  
De 21 à 50 athlètes engagés → 3 juges  
De 51 à 100 athlètes engagés → 4 juges  
Plus de 100 athlètes → 5 juges

Bien entendu les clubs souhaitant proposer plus de juges que leur quota minimum sont par avance chaleureusement remerciés. Nous vous rappelons que la présence de près de 80 juges est nécessaire afin d'assurer le meilleur déroulement possible du championnat et afin d'éviter tout litige.

## Réclamations:

Elles seront reçues par le Juge Arbitre Général.

Elles doivent être déposées le plus rapidement possible, à l'issue de la course, ou après l'affichage des résultats.

Elles ne seront plus recevables **au-delà de 30 minutes** après l'affichage des résultats (l'heure indiquée sur la feuille de résultats faisant foi).

## TRES IMPORTANT:

Les classements sont réalisés par informatique. Il faut donc impérativement respecter les dossards nominatifs qui ont été préparés dans votre enveloppe et ne pas attribuer un dossard à un autre athlète.

Les dossards modifiés ne seront pas pris en compte dans les classements et aucune réclamation ne sera admise.

Tout athlète arrivant avec un dossard qui ne lui est pas attribué **sera déclassé**.

Toute modification devra impérativement être déposée au secrétariat au plus tard 30 minutes avant l'heure de l'épreuve.

**Qualification pour les régionaux :**

Pour les modalités de qualification, se reporter au livret LIFA.

Pour information, le nombre d'athlètes ou d'équipes qualifiées est déterminé en fonction des résultats de l'année précédente.

**Demandes de repêchage:**

Elles devront être déposées après la publication des résultats.

Elles seront réalisées sur le formulaire de la LIFA disponible le jour du cross au stand dossards et accompagnées des justificatifs de la demande (certificat médical...) et du **niveau de performance** de l'année précédente.

# CHAMPIONNATS DE L'ESSONNE DE CROSS

Dimanche 17 janvier 2010

(Aires de lancers Stade Langrenay de Longjumeau)

9H ouverture du secrétariat					
N° Course	HORAIRES	CATEGORIES	Années Naissance	DISTANCES	BOUCLES
1	10 H 00	VETERANS	1970 et avant	9210m	3GB
2	10 H 50	Eveil Athlétique Filles	2001 à 2003	1090m	1PB
3	11 H 05	Eveil Athlétique Garçons	2001 à 2003	1090m	1PB
4	11 H 20	POUSSINES	1999-2000	1090m	1PB
5	11 H 35	POUSSINS	1999-2000	1090m	1PB
6	11 H 50	CROSS SPRINTERS et Loisirs non licenciés	1994 et avant	1720m	1 MB
7	12 H 05	BENJAMINES	1997-1998	1720m	1 MB
8	12 H 20	BENJAMINS	1997-1998	2100m	2PB
9	12 H 35	MINIMES FILLES	1995-1996	2730m	1PB + 1 MB
10	12 H 55	MINIMES HOMMES	1995-1996	3360m	2 MB
11	13 H 15	CADETTES	1993-1994	3360m	2 MB
		JUNIORS	1991-1992		
		CCOURT FEM	1990 et avant		
12	13 H 40	CROSS COURT HOM	1990 et avant	4130m	1 PB + 1 GB
13	14 H 05	CADETS	1993-1994	4360m	1PB+2MB
14	14 H 30	JUNIORS HOMMES	1991-1992	4760m	1MB+1GB
15	14 H 55	ES.SE.VE.FEMMES	1990 et avant	4760m	1MB+1GB
16	15 H 25	ES.SE.HOMMES	1971 à 1990	9210m	3GB

# CHAMPIONNATS DE L'ESSONNE DE CROSS

Dimanche 17 janvier 2010  
(Aires de lancers Stade Langrenay de Longjumeau)



Boucles		
PB	D.B.C.E.F.P.R.S.A.	1090 m
MB	D.B.C.E.F.G.H.N.O.P.R.S.A	1720 m
GB	D.B.C.E.F.G.H.I.J.K.L.M.N.O.P.R.S.A	3120 m